Critérium doubles mixtes

- Le club organisateur met à disposition dix tables homologuées. Chaque équipe est composée d'une joueuse et d'un joueur.
- Le classement de référence de l'équipe est le classement homme.
- Chaque participant doit être titulaire d'une licence récréative au minimum.
- Les équipes sont réparties en poules d'au moins six équipes, dans la mesure du possible.
- Les rencontres se disputent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnantes), avec application des points de handicap conformément à la réglementation en vigueur.
- Les deux premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour le tableau final. Les équipes classées troisième et quatrième disputent le tableau de consolante.
- Des récompenses sont attribuées aux trois premières équipes du tableau final ainsi qu'aux vainqueurs de la consolante.
- Le droit d'inscription est fixé à 15€/ personne (30 €/ équipe) et comprend le repas (vol au vent / frites + dessert), servi à 13h.
- Début de la compétition à 9h00 : présence obligatoire à 8H45.
- Les inscriptions se font UNIQUEMENT sur le site https://resultats.afft.be.
- En cas de problème, contactez notre juge arbitre, Philippe Wauthion :
 E-mail : p.wauthion1954@hotmail.com
- Vous souhaitez réserver des repas supplémentaires au prix de 10€, contactez Célia Delaunois via :
 - E-mail : delaunois.celia@gmail.com
 - Tél. : 0475 44 86 55

Date limite d'inscription : le mardi 08/12 au plus tard.

Rappel : Pour le classement final du Critérium féminin, on ajoute un bonus fixe de 5 points si la participante a pris part à la phase mixte.

SHOP-PING
YOUR TABLE TENNIS EXPERT

TIBHAR